

Avril  
2010

# Saint-Grégoire

*le mensuel*

**Plan climat :**  
**économisons nos énergies**



Saint-Grégoire



## en actions

3

- ZAC Patton, modification du périmètre
- ZAC du Champ Daguet, aménagement de voiries
- Le Haut Conseil au handicap rencontre la MDPH
- Etude : comment se portent les commerces grégoriens ?

## citoyenne

4, 5, 6, 7

- Expression des élus
- Tempête "Xynthia", la mairie apporte son soutien financier
- Question de lecteur...
- Des aménagements pour une meilleure accessibilité

## au cœur de

8,9

- Plan climat : économisons nos énergies

## au quotidien

10

- Rennes métropole : les collectes des déchets changent
- Jardin : quelques conseils printaniers

## passionnée

11, 12, 13

- Parcours du cœur 2010 : garder son cœur en bonne santé
- SOLID'ÂGES, mieux vieillir à Saint-Grégoire
- Les amis du vélo organisent le trophée Albert Bouvet
- ADMR : l'association d'aide à domicile
- Gruss Gott emmène les ados à Uttenreuth
- Vivre ensemble à Belle Epine : convivialité et cadre de vie

## entre nous

14

- Et si à Saint-Grégoire printemps rimait avec jeu ?
- La classe de 1<sup>re</sup> commerce du lycée Jean-Paul II organise un défilé de mode

## L'agenda

16



Rue du quartier de Kerfleury exclu du périmètre de la ZAC Patton



## ZAC Patton, modification du périmètre

La ZAC Patton a été créée en 1970, elle est située sur les territoires de Rennes et Saint-Grégoire, (quartier de Kerfleury). Considérant que la quasi-totalité des secteurs d'urbanisation ont aujourd'hui été aménagés et achevés, à l'exception de trois secteurs sur le territoire de Rennes (secteurs de la Tauvrais, de l'allée des îles Chausey et des franges de la rocade), il est proposé de clôturer partiellement le périmètre de cette ZAC en réduisant son périmètre à ces seuls secteurs opérationnels. Le dossier relatif à cette opération est consultable dans les Mairies de Saint-Grégoire et Rennes.



## ZAC du Champ Daguet, aménagement de voiries

Depuis décembre 2009, l'aménagement des rues principales de Zac du Champ Daguet est achevé. Les trottoirs sont en cours de construction et permettront à terme d'être utilisés en toute sécurité par les piétons. Les travaux d'aménagement continueront au rythme des constructions. L'éclairage public est en service et suit les règles d'extinction en vigueur la nuit sur la commune selon une démarche permettant des économies d'énergie et entrant dans le cadre du futur plan climat (page 8-9). Compte tenu des chantiers encore en cours dans ce secteur, une vigilance est demandée aux automobilistes et aux piétons. Début avril, une partie de la route de Bout du Monde sera fermée à la circulation afin de sécuriser et favoriser les modes de déplacements doux, entre le Bout du Monde et le centre ville.



Une rue aménagée dans la ZAC du Champ Daguet

### Saint-Grégoire le mensuel

Mensuel édité par la Ville de Saint-Grégoire  
 Tirage : 4400 exemplaires  
 Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 1996, n°1224-5890.  
 Directeur de la publication : Pierre Breteau  
 Rédaction : Service communication  
 Photographies : Service communication, associations  
 Conception graphique : Agence Galet Jade  
 Mise en page : Groupe Éditions Municipales de France  
 Imprimerie : Imprimerie Cd.com  
 Mise sous film : CAT Les Maffrais  
 Distribution : Diffusion quotidienne de presse  
 02 99 62 46 74



Imprimé sur papier 100% certifié PEFC 10-31-1240



## Le Haut Conseil au handicap rencontre la MDPH

**Marie-Luce Le Guen, grégorienne et directrice de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a rencontré le Haut Conseil au handicap. Elle a présenté le "guichet unique" d'accès aux droits et prestations pour les personnes handicapées.**

La MDPH est un groupement d'intérêt public constitué de membres du Conseil Général (qui apporte un important soutien financier), d'administrations d'État, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Française

Il existe une MDPH par département assurant des missions diverses : accueil et écoute, aide à la formation du projet de vie, évaluation des besoins de compensation, évaluation du plan de compensation et suivi, attributions de prestations, accompagnement dans les décisions, mise à disposition d'un médiateur en cas de besoin. Grâce à cette rencontre entre le Haut Conseil du Handicap de Saint-Grégoire et la MDPH, une formation spécifique du personnel communal et des agents du CCAS concernés pourra être mise en place, avec d'autres collectivités, initiant ainsi une dynamique de concertation et de mise en cohésion des moyens de chaque acteur.

### → Pratique :

**MDPH d'Ille-et-Vilaine - MDPH 35 - 19B rue de Chatillon  
CS 13103 - 35 031 Rennes CEDEX // [contact@mdph35.fr](mailto:contact@mdph35.fr)  
Pour en savoir plus : [www.mdph35.fr](http://www.mdph35.fr)**



## Etude : comment se portent les commerces grégoriens ?

**Le cabinet Cibles et stratégies a mené une étude sur les commerces grégoriens de laquelle a été conclu un "diagnostic commercial".**

89 d'entre eux se situent à Grand Quartier, 38 en centre-ville, 31 à Alphasis, , 26 au centre commercial Leclerc, 22 dans la ZI Nord, 8 dans la ZA de Launay la Plesse, 8 dans la ZA de Brocéliande, 2 à la Bretèche et 2 à Maison Blanche.

Les résultats de cette étude ont été présentés aux commerçants fin mars. Ils seront développés dans le Saint-Grégoire, le mensuel de mai.

en actions

Édito



Le protocole de Kyoto, signé par 38 pays, en décembre 1997 et entré en vigueur le 16 février 2005, a fixé à la France un objectif de stabilisation de ces émissions de CO<sup>2</sup> pour la période 1990 - 2012 et le Conseil Européen a annoncé un objectif de réduction des gaz à effets de serre de 20% à l'horizon 2020. La dimension mondiale de la question posée par le réchauffement climatique nécessite que chacun, à sa mesure, apprenne des nouveaux gestes au quotidien. Les collectivités locales, notamment du fait de leurs compétences en urbanisme, aménagement et transport sont invitées, dans le prolongement des travaux du Grenelle de l'environnement, à s'impliquer dans cette démarche ambitieuse de réduction.

C'est pourquoi la ville de Saint-Grégoire a signé le 22 janvier 2009, en partenariat avec l'Union Européenne et Rennes Métropole, la "Convention des Maires" : - 20% d'émissions de gaz à effet de serre, + 20% d'économie d'énergie, + 20 % de création d'énergie renouvelable d'ici 2020. La commune est actuellement en phase de diagnostic de ses infrastructures collectives mais a déjà mis en place différentes actions : extinction de l'éclairage public en semaine de 1h30 à 5h30, amélioration de l'isolation de bâtiments existants, projets intégrant les énergies renouvelables, etc.

Tout ceci n'est qu'une première étape vers un projet plus global de développement durable, appelé Agenda 21, démarche qui sera engagée au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2010. Cette démarche globale de développement respectueuse des équilibres ne doit pas se limiter à la dimension fondamentale de l'environnement mais également associer les dimensions sociales et économiques. C'est l'engagement de chacun, au quotidien, qui nous permettra d'atteindre ces objectifs certes ambitieux mais pas irréalisables. C'est notre responsabilité d'éco-citoyen.

Pierre Breteau  
Maire de Saint-Grégoire



## EXPRESSION DE L'OPPOSITION



### Des équipements structurants pour Saint-Grégoire ?

Le vote du budget est le moment de faire le point sur les capacités d'investissement de la commune et planifier les projets structurants répondant à l'attente des grégoriens. Cette planification doit être concrétisée par un plan pluriannuel d'investissement : un tel plan n'existe pas à ce jour, du moins à notre connaissance.

- L'**aménagement du centre** ville fait l'objet actuellement d'une réflexion de la commission extra municipale et d'une étude par des sociétés spécialisées ;

- Les **déplacements** doivent donner toute leur place aux modes de déplacements doux (vélo, piétons, personnes à mobilité réduite) et permettre le déplacement en sécurité dans les secteurs urbanisés et urbanisables ;

- La **piscine**, projet partagé par dix communes dont Betton, Pacé et Saint-Grégoire dont la participation financière sera prépondérante compte tenu de leur nombre d'habitants ; actuellement, les écoles n'ont pas accès aux piscines existantes par manque de place ;

- La **remise à niveau des bâtiments communaux** pour accessibilité aux personnes à mobilité réduite mais également en termes de performances énergétiques.

- Un **centre culturel** ? oui, mais sur la base d'une véritable politique culturelle.

**Il faut fixer des priorités** sur les choix d'investissement et **éviter des dépenses qui ne relèvent pas, à notre avis, de la compétence communale.**

La majorité veut construire un bâtiment près de la salle de la Ricoquais. Pourquoi ? Accueillir, sur le temps de midi, certains lycéens de Jean Paul II et réduire la gêne voire le trouble à l'ordre public vis-à-vis du lotissement de la Ricoquais.

**N'est ce pas un transfert de responsabilité du Lycée vers la commune ?** Son équipe pédagogique et ses salles de détente devraient répondre à l'attente des lycéens et leur proposer une animation adaptée. Les 200 000€ de dépenses d'investissement, inscrits dans le budget 2010 pour ce faire, correspondent à l'augmentation des taxes de + 3,9%.

Un tel investissement est-il justifié ? Peut-être ! Est-ce que le mettre à immédiate proximité du lycée est l'optimum pour la collectivité ? Cela mériterait un débat contradictoire.

**Les élus de l'opposition sont à votre écoute.**  
<http://ensemble-ambition-saintgrégoire.fr>

## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

### Une ambition pour la minorité : rigueur et objectivité !

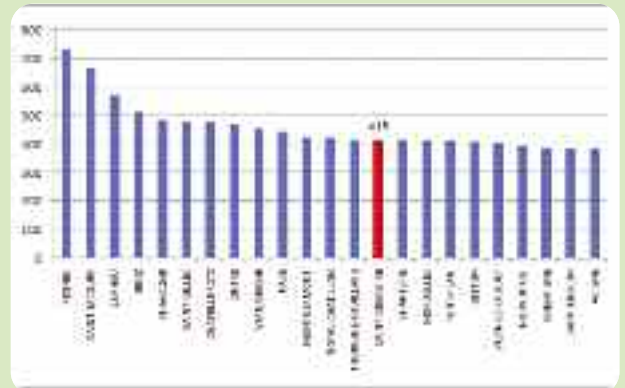
La minorité municipale a indiqué lors du mensuel de février que Saint-Grégoire était la commune de Rennes Métropole où le montant moyen de la taxe d'habitation est le plus fort en indiquant comme source, peut-être pour rendre crédible leurs dires, la Direction Générale des Finances Publiques.

En réalité ces chiffres sont extraits du "Mensuel de Rennes" du mois de décembre 2009 et qui présentaient des moyennes par habitant. Nous invitons nos collègues de l'opposition à se méfier des moyennes !

C'est d'ailleurs parce que ces moyennes ne tiennent pas compte des réalités que Rennes Métropole réalise chaque année une étude sur la taxe d'habitation des communes sur des bases comparables.

Parce que nous vous devons la transparence, parce que nous souhaitons utiliser des chiffres indiscutables, nous nous sommes procurés la dernière étude de Rennes Métropole disponible qui a été publiée au mois de mars 2010 basée sur les chiffres 2009. Fidèle à nos valeurs de transparence, et comme nous le faisons pour d'autres statistiques, nous vous présenterons régulièrement cette étude.

Le graphique ci-dessous présente l'imposition à laquelle est soumis un même pavillon de type 5 pour un ménage avec 2 enfants.



Vous constaterez que Saint-Grégoire est loin d'être la commune la plus imposée.

Pour un même bien, les grégoriens payent 300 euros de moins que les Rennais et 250 euros de moins que les habitants de Saint-Jacques.

Dans le mensuel du mois d'août 2009, nous invitons nos collègues de la minorité à d'avantage de rigueur pour ne pas diffuser des informations tendancieuses et pour nourrir un débat de qualité. Nous ne pouvons que regretter que sur cette question il a été fait le choix de l'approximation et au final de la démagogie.



# Tempête "Xynthia", la mairie apporte son soutien financier

Les 27 et 28 février derniers les habitants de plusieurs départements, notamment de Charente-Maritime et de Vendée ont été touchés par la tempête "Xynthia", causant le décès de 29 personnes et de lourds dégâts matériels pour l'ensemble de la population. Face à cette tragédie, l'Association des Maires de France a souhaité manifester son soutien et apporter une aide exceptionnelle de 20 000 € aux associations départementales des maires concernées par le sinistre.

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, les élus grégoriens ont exprimé leur émotion et leur solidarité envers toutes les victimes de cette terrible tempête. Afin de soutenir les vendéens, et amplifier l'aide de l'Association des Maires de France, le Conseil Municipal a décidé de verser une aide de 1000 € à l'Association départementale des Maires de Vendée. Les sommes recueillies par l'association permettront de répondre aux situations les plus graves, de venir en aide aux sinistrés et d'entamer les travaux nécessaires à la remise en état des routes et des équipements publics.



## Le maire à votre écoute

Écrivez au maire

Expéditeur :

.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



## Question de lecteur...

Grâce à l'espace "le maire à votre écoute", un lecteur du "Saint-Grégoire, le Mensuel" nous a adressé une question concernant la sécurité rue du Pressoir Godier (quartier des Melliers) :

*Elle est très fréquentée et très roulante, d'autres rues, moins dangereuses, ont déjà été réaménagées, quels sont les projets en vue de la sécurisation de la rue du Pressoir Godier ?*

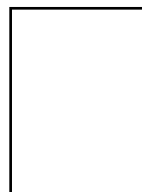
### Voici quelques éléments de réponse :

La rue du pressoir Godier a fait l'objet d'aménagements de sécurité il y a quelques années mais ces derniers ne donnent plus entière satisfaction. Le rétrécissement de la chaussée, notamment, peut être mal interprété et donner un sentiment de dangerosité. Des aménagements similaires ont déjà été modifiés avenue Saint-Vincent et rue Saint-Exupéry.

En 2010, ces aménagements de sécurité ont vocation à être poursuivis dans d'autres points de la commune, en tenant compte des modes de déplacement doux et à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. La rue du Pressoir Godier sera intégrée à cette réflexion.



Partie de la rue du Pressoir Godier





# Des aménagements pour une meilleure accessibilité

citoyenne

À l'automne 2009, une journée de sensibilisation a permis de se rendre compte des difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite dans leurs déplacements quotidiens. Aujourd'hui, certains points de la commune ont été réaménagés afin d'améliorer l'accès aux bâtiments publics et faciliter les déplacements. « Une démarche suivie par le Haut Conseil au Handicap et qui continuera dans le temps » explique Patrick Choisel, conseiller délégué aux personnes handicapées.

Voici quelques exemples  
des aménagements réalisés ces derniers mois.



Une boîte aux lettres a été installée sur le parvis de la mairie en complément de celle existante sur le mur



Les trottoirs ont été abaissés dans plusieurs rues dont la rue de la Prée



Remise en état de la main courante de l'escalier d'accès à l'esplanade de l'Hôtel de Ville



Les marches aux entrées de l'Espace Chateaubriand ont été effacées



Une rampe d'accès permet désormais d'accéder facilement à l'Eglise



# Plan climat : économisons nos énergies

Le 22 janvier 2009, la commune a signé avec l'Union européenne et Rennes Métropole, la "Convention des Maires" visant à réduire de 20 % les émissions de CO<sup>2</sup>, à réaliser 20 % d'économie d'énergie, augmenter de 20 % l'utilisation des énergies renouvelables et développer les ressources locales par 20 % d'énergie renouvelable d'ici 2020. En signant cette convention la commune s'engage, non seulement à atteindre au moins ces objectifs, mais doit également présenter un plan d'action appelé aussi Plan Climat.

## Qu'est-ce qu'un plan climat ?

Le plan climat est un document écrit dans lequel sont définies toutes les actions menées par la commune pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée en matière de développement durable.

Son élaboration commence par un état des lieux. En cours sur la commune il s'appuie sur les consommations énergétiques, de celle-ci, en 2006 (année de référence pour atteindre les objectifs définis par la "Convention des Maires"). Le CLE (Conseil Local à l'Énergie), apporte son soutien à la mairie dans cette démarche en fournissant, notamment, chaque année, un bilan des consommations énergétiques par habitant. Ce diagnostic permettra par la suite d'établir les objectifs et les actions à mener sur les quatre secteurs prioritaires choisis par la mairie : les transports, le logement, le tertiaire et le patrimoine communal. Des enjeux pour lesquels des travaux, mais également des actions de sensibilisation du public (fiches conseils, réunions d'information...) seront mis en place afin de diminuer les consommations d'énergie, les émissions de CO<sup>2</sup> et développer la ressource locale avec des énergies renouvelables. Pour atteindre ces objectifs il est impératif d'impliquer tous les acteurs locaux : services publics, entreprises, habitants... et que chacun adopte une démarche écocitoyenne.

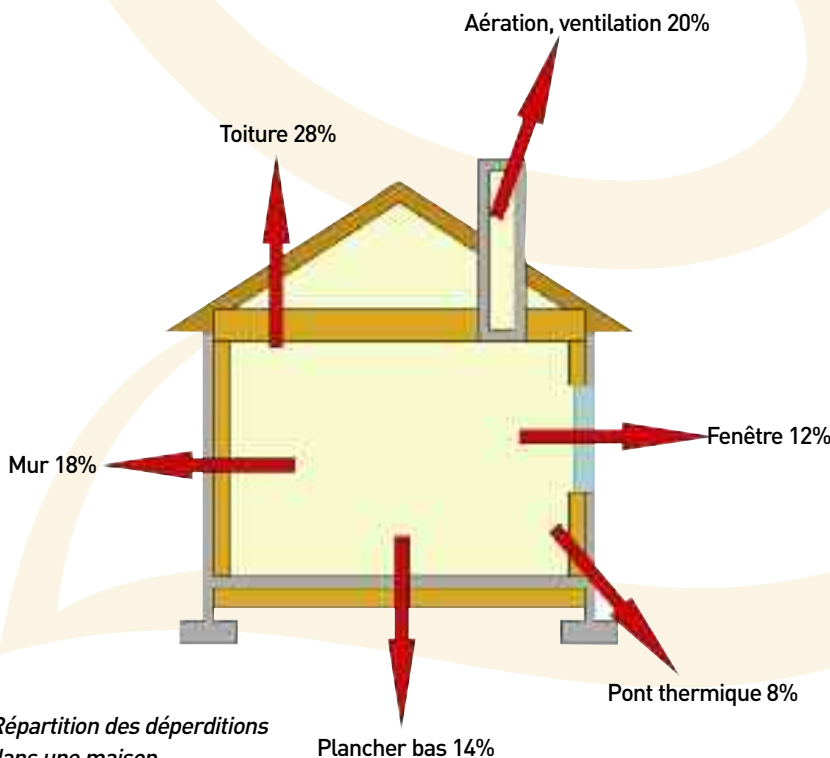
Un plan climat pour protéger l'environnement



## Tertiaire et logement : impliquer tous les acteurs du territoire.

Ces deux secteurs représentent un intérêt majeur dans le plan climat, la mairie à elle seule ne pourra pas atteindre les objectifs. Sur la partie logement, il s'agit de sensibiliser, informer, et donner

des conseils à tous les habitants afin que chacun apprenne les gestes qui permettront de diminuer sa consommation d'énergie et d'utiliser des énergies renouvelables (soleil, eau...) au sein de son foyer. Pour le moment la mairie propose aux nouveaux arrivants, qui font construire dans la ZAC du Champ Daguet, des réunions d'information en partenariat avec l'ADEME (institution qui aide à la mise en œuvre de stratégie de développement durable) et le CLE. Ces réunions ont pour but de donner des conseils, des informations techniques, financières et juridiques pour équiper son futur logement dans une logique "développement durable" (panneaux solaires, éclairage, isolation...).



Répartition des déperditions dans une maison individuelle. Source Ademe

Le secteur tertiaire représente un nombre important d'installations sur la commune. C'est donc une priorité qu'il ne faut pas négliger dans le plan climat. L'association Entreprendre + à Saint-Grégoire (club entreprises), créée récemment, a rencontré l'association Covoiturage + qui propose des solutions de covoiturage. Ensemble, elles souhaitent développer la pratique du covoiturage, sur la commune, permettant ainsi de diminuer les émissions de CO<sup>2</sup>.

## Patrimoine communal : des actions déjà réalisées

La réduction d'énergie sur le territoire de la commune passe dans un premier temps par des actions sur les installations collectives et dépendant de la collectivité. Pour ces raisons de nombreuses actions ont déjà été mises en place sur des infrastructures. L'isolation de certains bâtiments communaux a été améliorée, notamment au complexe sportif de la Ricoquais et à la Maison des Associations. Toutes les nouvelles infrastructures sont étudiées afin de contribuer à la baisse des consommations d'énergie et à l'exploitation d'énergies renouvelables. C'est le cas, par exemple, des Jardins de l'Ille il y a déjà deux ans, de la base de kayak actuellement en construction ou encore du terrain de foot synthétique inauguré fin 2009, que ce soit leur orientation, leur éclairage, leur isolation, les modes de régularisation du chauffage, ou les économies d'eau... Les économies d'énergie passent également par l'extinction de l'éclairage public la nuit en semaine, qui a permis une baisse des consommations de l'ordre de 20 à 30% entre 2009 et 2008. De plus, la commune s'équipe progressivement de lampadaires plus performants. Afin de mesurer les conséquences de cette opération, une étude sera réalisée, cette année, sur l'éclairage public.



Les panneaux solaires des Jardins de l'Ille

## Transports : modes doux et transports en commun prioritaires.

Les modes de transports sont également incontournables dans une stratégie de développement durable. Une optique bien perçue par la commune qui aménage des pistes cyclables en site propre donnant une alternative à la voiture pour se déplacer dans la commune et prochainement pour se rendre à Rennes dans le quartier des Gayeulles. Une navette scolaire, le Grégobus, est proposée dans trois quartiers éloignés du centre-ville, évitant le déplacement en voiture de chaque enfant. La mairie est également équipée d'une voiture et d'un vélo électrique et incite les agents qui se déplacent sur la commune à les utiliser. L'installation de parcs à vélo sécurisés dans la commune est un projet afin d'inciter les grégoriens à prendre le bus pour se rendre à Rennes. Une association grégorienne, le TAG (Trajet Alternatif Grégorien), entre dans cette démarche. Elle soutient tous les projets favorisant les modes de déplacement doux, et propose le Pédibus pour accompagner les enfants matin et soir sur le trajet de l'école.



La mairie doit finaliser son plan climat d'ici cet été, il présentera le diagnostic de la situation énergétique, les actions fixées en fonction des possibilités et des projets de la commune, ainsi que les outils de communication en direction des acteurs locaux. Il a pour vocation d'intégrer, par la suite, l'Agenda 21 de Saint-Grégoire. Un document regroupant un projet global et concret de développement durable et pas seulement sur les énergies. Il vise à améliorer la qualité de vie des habitants (réduction des déchets), économiser les ressources naturelles (l'eau par exemple) et renforcer l'attractivité du territoire.



## Rennes Métropole : les collectes de déchets changent

A partir du 12 avril, l'ensemble des jours et horaires de collectes sera modifié. Ces changements accompagnent la mise en œuvre d'évolutions techniques concernant la mise en place progressive de puces sur les bacs de l'agglomération ainsi que le suivi à distance du taux de remplissage des conteneurs d'apport volontaire. Cette technique permettra aux services de ramassage des déchets de collecter les conteneurs d'apport volontaire à un taux de remplissage optimal, c'est-à-dire pleins, mais sans débordement.

Dans un premier temps, nos habitudes quotidiennes se voient donc modifiées. Selon la situation géographique dans la commune, les jours de collecte changent (voir plan).

→ Pour en savoir plus,  
contactez Rennes Métropole au 0 800 01 14 31  
ou rendez-vous sur le [www.rennes-metropole.fr](http://www.rennes-metropole.fr)  
(rubrique "déchets")



au quotidien



## Jardin : quelques conseils printaniers

Le printemps annonce les beaux jours et le plaisir d'être dans le jardin. C'est également le retour de la tondeuse, des tailles haies et du jardinage, les mauvaises herbes attendent d'être enlevées et les fleurs d'être plantées. Lorsque vous travaillez dans votre jardin pensez à quelques règles à respecter et à quelques conseils pour protéger l'environnement.

En bon voisinage, lorsque vous entretenez votre jardin, pensez à regarder l'heure avant d'utiliser des outils à moteurs. En effet, ces derniers sont autorisés uniquement les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et les autres jours de 8h à 12h30 et de 14h à 20h.

Pour enlever les mauvaises herbes, des solutions naturelles existent et remplacent les produits chimiques, dangereux pour l'environnement. Le désherbage à la main, ou l'eau bouillante pour enlever les mousses sont des solutions entièrement naturelles. Mais de nombreux produits biologiques, qui se dégradent plus rapidement, peuvent aussi être utilisés.

Le compostage est un très bon moyen de protéger le sol et c'est une méthode 100% écologique. Le compost obtenu à partir des déchets végétaux (tontes de gazons, petites branches, mauvaises herbes...) et des restes de la cuisine (les épluchures de fruit, par exemple), répandu sur la surface du sol, permet de fertiliser la terre et d'en améliorer la qualité. Rennes Métropole propose la vente de composteurs chaque premier mercredi du mois à la base technique de Rennes Métropole (23, rue de la Marebaudière à Montgermont).

→ Pour en savoir plus contacter le 0 800 01 14 31 ou rendez-vous sur le site [www.rennes-metropole.fr](http://www.rennes-metropole.fr) rubrique déchet.





## Parcours du cœur 2010 : garder son cœur en bonne santé !

Sur proposition du Dr François Paillard cardiologue au CHU de Rennes et représentant régional de la Fédération Française de cardiologie (FFC), la ville de Saint-Grégoire a décidé comme 1000 autres villes de s'engager pour la première fois dans l'organisation du parcours du cœur au côté de la FFC et avec l'aide de l'association Randonnée et découverte.

Depuis 1975, la FFC organise des parcours du cœur partout en France. Elle compte ainsi promouvoir auprès du public, l'importance de pratiquer une activité physique régulière et adaptée tout au long de la vie pour garder son cœur en bonne santé. Chaque parcours permet d'informer sur la prévention des risques cardiovasculaire et de présenter l'activité physique de manière ludique et accessible à toutes les générations, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

« Dans une démarche citoyenne et de santé publique, la ville de Saint-Grégoire a décidé dans un premier temps de mettre à disposition du public plusieurs défibrillateurs dans les lieux fréquentés, afin de lutter contre l'arrêt cardiaque et ainsi sauver des vies. » explique Christian Morel, maire adjoint à la jeunesse et aux sports. Les 4 premiers défibrillateurs ont déjà été installés dans les équipements sportifs de la ville et 3 autres seront installés dans les semaines à venir.

« Les parcours du cœur s'inscrivent parfaitement dans cette démarche et c'est pour-quoi nous rejoignons en 2010 les 1000 villes participantes » ajoute Christian Morel.

Tous celles et ceux qui souhaitent marcher ensemble, le dimanche 25 avril dans un esprit de convivialité et au bénéfice de la santé pourrons ainsi participer à l'une des marches préparées pour l'occasion par le club Randonnée et découverte. Les différents parcours proposés vous permettront de découvrir ou de redécouvrir les nombreux chemins piétonniers qui agrémentent notre ville. Comme chacun le sait la marche est un véritable moyen alternatif de déplacement, silencieux convivial et écologique.

→ **Pratique :**

**Dimanche 25 avril**

**9h : départ de la Forge pour un parcours de 11,5 km (possibilité d'effectuer un circuit réduit de 5,5km)**

**10h : départ de Maison Blanche pour un parcours de 5km**



**10h : départ de Kerfleury pour un parcours de 5km**

**10h : départ du Moulin d'Olivet pour un parcours de 5km**

**10h : départ de Belle Epine pour un parcours de 5km**

Tous ces parcours convergent vers la Forge, l'arrivée est prévue, pour tous, à 11h30

Plus d'infos :

<http://www.fedecardio.com/parcours>  
et [www.saint-gregoire.fr](http://www.saint-gregoire.fr)



## SOLID'ÂGES, mieux vieillir à Saint-Grégoire

Voilà déjà quelques mois que l'association SOLID'ÂGES a vu le jour. Elle a d'abord conduit une réflexion poussée sur le "bien vieillir" à Saint-Grégoire et plus globalement, le "bien vivre ensemble" et un recensement des besoins et attentes dans ce domaine. L'association a ensuite initié une démarche favorisant le lien intergénérationnel, en prêtant une attention toute particulière aux personnes fragilisées et/ou âgées.



Depuis ce début d'année 2010, l'association est "entrée dans le concret" en mettant en place des temps d'accueil, tenus par deux bénévoles de l'association, deux après-midi par mois. Ces permanences sont des lieux d'information, d'échange et de rencontre autour du "bien vivre ensemble". Aujourd'hui, SOLID'ÂGES avance sur un nou-

veau front en proposant des rencontres entre les personnes seules, fragilisées ou tout simplement en demande, qu'elles soient à domicile ou en résidence, et les bénévoles de l'association. « Les apports se font des deux côtés » explique Huguette Le Gall, présidente de l'association ces binômes échangeront, partageront des vécus. » « La démarche de Solid'âges a trait à tout ce qui n'est pas fait par les professionnels de l'intervention à domicile ou les autres organisations (du type Aumônerie, Petits frères des pauvres,...) » développe la présidente. Avant de lancer cette action, l'association a organisé une formation des bénévoles afin de donner un cadre à la démarche. Il s'agis-

sait pour eux de réfléchir sur leurs motivations, sur ce que chacun propose d'apporter, mais aussi d'acquérir des outils par rapport à la démarche d'écoute ainsi que des éléments d'information sur les devoirs de réserve et de discrétion. Les prochaines sessions de formation permettront, en plus de ces objectifs, de mettre en place des temps de "relecture" des actions menées.)

→ **Pratique :**

**Assemblée générale  
Mercredi 7 avril, 20h,  
espace Chateaubriand**

• **Temps d'accueil  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de  
14h30 à 16h**

**Maison des associations  
(salle "Le petit minou")**



## ADMR : l'association d'aide à domicile

L'Union nationale de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) regroupe les Unions régionales. En leur sein, on retrouve les Fédérations départementales. 55 associations ADMR locales sont regroupées dans la fédération d'Ille-et-Vilaine, parmi lesquelles l'association de Saint-Grégoire. Voilà déjà 52 ans que cette association, présidée par Jean-Paul Créac'h depuis 1981, est au service des foyers grégoriens qui ont besoin de soutien matériel à travers des interventions à domicile.

Qu'elles soient face à des difficultés passagères liées aux événements de la vie (grossesse pathologique par exemple) ou à des situations plus installées dans le temps (situations de handicap), les familles peuvent solliciter l'ADMR de Saint-Grégoire. L'Association pourra répondre aux besoins de toutes les personnes demandeuses, principalement des familles et des personnes handicapées. Pour les personnes âgées, d'autres structures peuvent prendre le relais. Suzanne Baron, bénévole depuis bientôt 40 ans, est "relais de proximité" pour les familles et les aides dans la constitution de leur dossier. Ensuite, les permanents de l'association organisent la mise en œuvre des aides nécessaires. Entretien du logement, repassage, courses, préparation des repas, aide pour des sorties d'hospitalisation, lever et coucher, aide à la toilette ou à la prise des repas, accompagnement pour des activités de loisirs ou encore garde d'enfants, sont autant de services pouvant être rendus par les employés de l'ADMR. Une technicienne d'intervention sociale et familiale et 5 aides à domicile aux qualifications diverses parcourent la commune pour venir en aide à ces foyers. L'association fait souvent face à des difficultés de recrutement sur ces postes et souhaiterait aussi renforcer son équipe de bénévoles pour rencontrer les familles.

→ **Quel que soit le moyen par lequel vous souhaitez vous impliquer, si vous êtes intéressés, contactez l'ADMR Saint-Grégoire : 02.99.68.89.27 / [info@admr35.org](mailto:info@admr35.org)**



## Les amis du vélo

### organisent le trophée Albert Bouvet

Samedi 24 avril aura lieu le désormais traditionnel Trophée Albert Bouvet, organisé par l'association grégorienne Les Amis du vélo et "les copains d'Albert". Il s'agit d'une course classique en ligne nationale pour les catégories 1, 2, 3 et juniors qui bénéficie d'une dotation exceptionnelle grâce à la participation des sociétés Géant Casino, Grand Quartier, CMB, Floc Volkswagen.

Les concurrents relient Saint-Grégoire à Saint-Georges-de-Reintembault par "le chemin des écoliers" sur 120 km. La commune de Saint-Georges-de-Reintembault, candidate à l'organisation d'une étape du Tour de France, est située aux confins départements de La Manche et de l'Ille-et-Vilaine. L'an passé, la victoire est revenue au Morbihannais Yann Guyot, semi-professionnel de la formation Sojasun Espoir.

→ **Pratique :**

**Samedi 24 avril, dès 12 h 45 :  
permanence dossards  
et exposition de vélos  
(face au magasin de cycles Thébault)**

**Départ à 14 h 30  
de l'Esplanade de La Forge**



*Jean-Paul Créac'h et Suzanne Baron entourés de l'équipe de permanents administratifs mis à disposition pour les associations de Saint-Grégoire, Melesse, Betton et Gévezé*



## Gruss Gott emmène les ados à Uttenreuth

Depuis que l'amitié Uttenreuth-Saint-Grégoire a été scellée par la signature d'une charte de jumelage en 1992, les échanges entre les deux villes n'ont eu de cesse de s'intensifier. Cette année encore les liens auront l'occasion d'être renforcés, notamment grâce au séjour estival de 25 adolescents grégoriens en Allemagne.

« Les échanges ont débuté par la voie scolaire, avec les enfants de CM1-CM2 » expliquent à l'unisson Maurice Martin et Agnès Kold qui organisent le séjour. Puis les petits "sont devenus grands" et ont souhaité continuer à séjourner en Allemagne et à recevoir leurs camarades d'Uttenreuth. Ainsi sont nés les séjours ados. Les années impaires, ce sont les adolescents allemands qui viennent nous rendre visite, cette année, les grégoriens de 13 à 17 ans se déplaceront donc du 6 au 13 juillet prochain. « Les objectifs du séjour sont multiples, explique Maurice Martin, il y a un aspect linguistique bien sûr, mais aussi culturel, et nous n'oublions pas les loisirs ». Le fait que cela se déroule dans un environnement associatif rend ce type de séjour singulier par rapport aux échanges scolaires. « Les relations avec les adultes accompagnants sont plus informelles, il y a une réelle convivialité » précise Agnès Kolb.



Il reste peut-être des places, si vous êtes intéressés, contactez Agnès Kolb au 02 23 25 07 36 ou par mail : [agnes\\_lurton@yahoo.fr](mailto:agnes_lurton@yahoo.fr) ou Maurice Martin au 02 99 68 94 64 ou par mail [maurice.Martin@ac-rennes.fr](mailto:maurice.Martin@ac-rennes.fr)



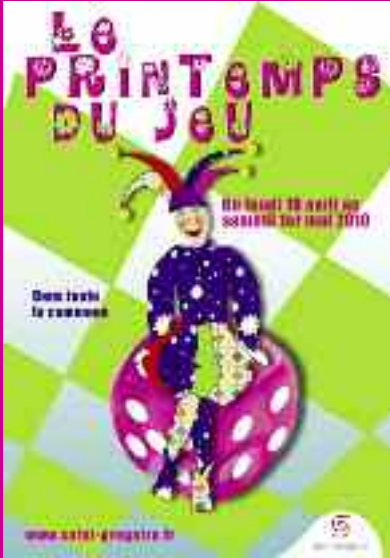
## Vivre ensemble à Belle Épine : convivialité et cadre de vie

L'association Vivre ensemble à Belle Épine est née avec la construction du quartier. Depuis, elle a toujours eu deux vocations : provoquer des rencontres et ainsi entretenir la convivialité dans le quartier et effectuer une veille par rapport au cadre de vie.



Plusieurs fois par an, les résidents de Belle Épine se retrouvent. En 2009, ces rendez-vous ont été placés sous de divers thèmes : fête de

l'été à la rentrée, soirée œnologique organisée avec le Club François Rabelais, vin chaud et animations musicales à Noël, une galette des Rois à l'occasion de l'assemblée générale en janvier. L'association s'est aussi mobilisée pour organiser un relais de 24 heures (en course à pieds) à l'occasion du Téléthon. Ces temps de rencontres participent au, comme le nom de l'association l'indique, "Vivre ensemble". « Mais le vivre ensemble ne se limite pas à ces moments festifs » précise Thierry Nigon, président. « L'association s'engage pour exprimer des demandes, mais aussi faire des propositions quant au cadre de vie dans le quartier et la commune. Par exemple, Vivre ensemble à Belle Épine est représentée au sein de la Commission extramunicipale transports et déplacements ». À ce titre, l'association mène une réflexion à propos de la circulation et des déplacements dans le secteur. Elle conduira prochainement un sondage auprès des riverains du quartier sur cette thématique et échangera sur ses résultats avec la municipalité. Cette implication "citoyenne" permet souvent d'apporter des réponses simples et efficaces à certaines difficultés. Ainsi, des aménagements ont été mis en place suite à des propositions des riverains de Belle Épine : une nouvelle aire de jeux en 2008, le réaménagement des sentiers piétonniers après les inondations de 2009, la pose de barrières sur les sentiers piétonniers aux abords des voies de circulation routières...



## ☀ La classe de 1<sup>re</sup> commerce du lycée Jean Paul II organise un défilé de mode

Début octobre, la classe de 1<sup>re</sup> commerce s'est lancée, avec l'aide de ses professeurs dans l'organisation d'un évènementiel à caractère artistique et sportif qui constitue leur projet d'année.

## 🔑 Et si à Saint-Grégoire, printemps rimait avec jeu ?

Cette année, la quatrième édition de la quinzaine du jeu est rebaptisée "Printemps du jeu". Un nouveau nom certes, mais l'esprit de cette grande fête reste le même : l'échange inter-générationnel autour du jeu.

Les services de la mairie et leurs partenaires ont préparé quinze jours d'animations pour toutes les générations avec des temps forts, comme la grande fête du jeu le samedi 1<sup>er</sup> mai. Ouverte à tous au Complexe sportif du Cossec, vous y découvrirez des jeux surdimensionnés, des jeux bretons ou encore le Seg Way... Vendredi 30 avril, place au sport avec "Fair[e] Play @ Saint-Grégoire", 5 heures d'ateliers en présence d'associations sportives grégoriennes (golf, foot, volley, tennis de table, escrime, tir à l'arc, badminton et speedminton). Et cette année, un impressionnant spectacle de "Ping Show" avec Jacques Secrétin, ancien champion du monde de tennis de table, terminera la soirée. Vous serez également attendus au cabaret d'improvisation le vendredi 23 avril au Centre d'Animation de la Forge. Une soirée animée et créée d'après vos commentaires et propositions... De nombreuses autres activités vous attendent ...

### ➔ Pratique :

**Printemps du jeu**

**Du lundi 19 avril au samedi 1<sup>er</sup> mai**

**Dans toute la commune**

La plaquette du "Printemps du Jeu" jointe à ce numéro et disponible sur le [www.saint-gregoire.fr](http://www.saint-gregoire.fr)



Après l'élaboration du projet, les prises de contact et démarches auprès des partenaires (Kaki Crazy, Blue Box, Scott, Kanabeach, Douglas, Saint-Germain...), il faut songer à une formation. Aidés par un professionnel des métiers du spectacle (directeur de festival et d'une entreprise de production de spectacles), la feuille de route de la classe et des différents groupes de travail se constitue sous la houlette de leurs deux professeurs référents. À chaque équipe revient l'élaboration de son cahier des charges. Après le casting (200 candidats), les élèves ont organisé les réunions avec les professionnels du son et de l'éclairage pour l'implantation de la scène (etc.) débouchant sur la préparation scénique et les répétitions des mannequins, acrobates et autres artistes tout au long du mois de mars. Gageons que leur projet s'achèvera en apothéose le jeudi 8 avril date de leur unique représentation.

### ➔ Pratique :

**Défilé de mode, jeudi 8 avril**

**À partir de 21 h, salle de la Ricoquais**



**Étude de  
Maître Jean-Michel Pons  
Notaire**



Parc Edonia/bât B - Rue Terre Victoria  
35760 Saint-Grégoire **02 99 68 72 72**  
**jeanmichelpons@notaires.fr**

**SAINT GREGOIRE : La Ricoquais** : Maison de type 8 avec studio indépendant. Garage. Cave.Terrain : 525 m<sup>2</sup>. Prix négociation incluse : 408 178€

**SAINT GREGOIRE : Bd de la Belle Epine.** Maison compr. au RdC grande entrée, buanderie, chambre, garage. 1<sup>er</sup> ét. dégagement, séjour-salon avec cheminée, cuisine A/E, 2 chbres avec placard, lingerie, sdb, wc. Combles aménageables. Terrain : 562 m<sup>2</sup>. Prix négociation incluse : 334 025€

**SAINT GREGOIRE** : Maison compr. séjour/salon, cuisine A/E ouverte s/séjour, arrière cuisine, chbre, sde,wc. A l'étage : 3 ch, bureau, sdb, wc. Grenier aménageable, double garage. Terrain : 1043 m<sup>2</sup>. Prix négociation incluse : 392 730€

**SAINT GREGOIRE** : Appt RDC type 3 surface 61,79 m<sup>2</sup>. Terrasse environ 13,50 m<sup>2</sup>. Garage fermé en sous sol. Prix négociation incluse : 168 211€

**SAINT GREGOIRE** : Appt RDC type 4 surfact 98,29 m<sup>2</sup>. Jardinnet Emplacement de parking. Prix négociation incluse : 269 141€

Imprimerie & Publicité  
**RECIO VERSO**  
M. 02 99 68 77 22 / recio.verso@wanadoo.fr

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Desiderata</li> <li>✓ Prospectus</li> <li>✓ Catalogues</li> <li>✓ Cartes de visite</li> <li>✓ Affiches</li> <li>✓ Plaquettes d'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Certificates</li> <li>✓ Souss-mains</li> <li>✓ Titres de séjour</li> <li>✓ Packagingings</li> <li>✓ Enquettes individuelles</li> <li>✓ En-têtes de lettres</li> </ul>
---	--

**SAINT-GRÉGOIRE**  
1, rue du Vieux Logis - ZA de Belle-île  
Tél. 02 99 68 77 22 / recio.verso@wanadoo.fr

Pour réserver votre espace publicitaire  
dans le mensuel de  
**SAINT-GRÉGOIRE**

Contactez *Philippe Bouzir*,  
notre commercial au



**06 21 64 73 87**

**INVESTISSEZ  
A SAINT-GRÉGOIRE**

Dernières opportunités  
avant lancement  
de 120 à 400 m<sup>2</sup> libres

**Avenue du Général de Gaulle**

Une opportunité d'implantation - Un emplacement de qualité

**Belle-île**  
Immeuble de bureaux  
Tél. 02 99 68 79 44

**NOUS OUVRONS  
UN MAGASIN À  
SAINT-GRÉGOIRE.  
PARCE QU'ÊTRE  
PROCHE DE VOUS  
C'EST ÊTRE PRÈS  
DE CHEZ VOUS.**



ALAIN AFFLELOU ouvre un magasin magasin à Saint-Grégoire. Spacieux et lumineux, vous y trouverez un large choix de produits de qualité, tendances et styles pour suivre la mode sans être comme tout le monde. Notre équipe d'experts qualifiés vous présentera les dernières innovations optiques ainsi que toutes

les offres exclusives ALAIN AFFLELOU. Grâce à ces outils de mesure, vous avez également accès à l'équipement optique le plus adapté. Lors de votre visite, bénéficiez d'un voyage et découvrez les services de votre équipement.

4, rue de la Longeraie  
Zone commerciale - près de GASA

**ALAIN AFFLELOU**

www.alinafflelou.fr

# Saint-Grégoire

## L'agenda

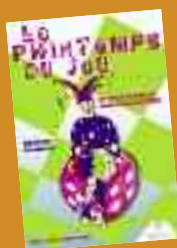
### Mercredi conté

**Mercredi 7 avril, à 15h30**

À la médiathèque, place du Champ Marqué

Entrée gratuite sur inscription

"Contes et histoires d'oiseaux" pour les 3-7 ans



### Le printemps du jeu

15 jours de jeu pour tous !

Du lundi 19 avril au samedi 1<sup>er</sup> mai

Dans toute la commune

Voir le programme joint au mensuel

### "Contribution"

Projet sur l'économie de la contribution,  
en 3 expositions, du mercredi 28 avril au  
samedi 17 juillet

- **Place de la mairie à Saint-Grégoire**

Palissade d'expression  
accessible à tous

- **Galerie Mica**

route du meuble "La Brosse", à Saint-Grégoire  
"Un jardin extraordinaire"

- **Halle centrale à Rennes**

Exposition de kakémonos

### Promise park

Projet d'art contemporain

Au parc Edonia à Saint-Grégoire puis au Couvent des  
Jacobins à Rennes



Le Groupe Lamotte accueille  
Francesco Finizio qui souhaite  
travailler sur l'idée du parc  
(parc d'attraction, parc à thème,  
parcage de bétail ou zoo  
humain) comme mise en boîte  
de la vie, archivage de l'existant  
ou domestication du monde.

L'œuvre qui en résultera sera présentée au Couvent des  
Jacobins (Place Sainte Anne à Rennes) durant la biennale  
d'art contemporain (du 30 avril au 18 juillet)

### Trophée Albert Bouvet



#### Course cycliste

**Samedi 24 avril, départ à 14h30 de l'esplanade de la  
Forge**

Les concurrents relieront Saint-Grégoire à Saint-Georges de  
Reintembault

### Parcours du cœur

#### Randonnées

**Dimanche 25 avril**

9h : Départ de la Forge pour un  
parcours de 11,5 km (possibilité  
d'effectuer un circuit réduit de  
5,5km)

10h :

- Départ de Maison Blanche  
pour un parcours de 5km
- Départ de Kerfleury pour un  
parcours de 5km
- Départ du Moulin d'Olivet  
pour un parcours de 5km
- Départ de Belle Epine pour un  
parcours de 5km



#### Médiathèque, heures d'ouverture :

**Mardi : 14h-18h**

**Mercredi : 10h-12h/14h-18h**

**Jeudi : 15h30-18h**

**Vendredi : 15h30-19h**

**Samedi : 10h-12h/14h-17h**

Pour en savoir plus :

02 99 23 19 23

[www.saint-gregoire.fr](http://www.saint-gregoire.fr)